

# NOUVELLES SAHRAOUIES

No 150

Septembre 2013

Comité suisse de soutien au peuple sahraoui  
Vauroux 2  
2022 Bevaix

[contact@sahraoui.ch](mailto:contact@sahraoui.ch)

## NOUVELLES BRÈVES

**14 mai 2013**

### Une députée sahraouie élue vice-présidente du Parlement panafricain

La députée sahraouie Suelma Beiruk a été élue au poste de vice-présidente du Parlement panafricain pour le Nord-Ouest de l'Afrique, selon un communiqué de l'Union nationale des femmes sahraouies. Elle a obtenu 81 voix contre 37 pour son rival égyptien.

**6 août**

### Le Congrès américain se dote d'un groupe parlementaire sur le Sahara Occidental

Le Congrès américain a mis en place le groupe parlementaire du Sahara Occidental «Western Sahara Caucus» qui vise à défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la protection des Droits humains des Sahraouis dans les territoires du Sahara Occidental occupés par le Maroc.

Créé au sein de la Chambre des représentants après avoir été approuvé officiellement par l'administration de cette institution parlementaire américaine, le Western Sahara Caucus est co-présidé par l'élue républicain de Pennsylvanie, M. Joseph R. Pitts et l'élue démocrate du Minnesota Mme Betty McCollum.

**28 août**

### Western Sahara Resource Watch dénonce un nouveau pillage de ressources

Western Sahara Resource Watch dénonce dans un rapport détaillé la manière dont le Maroc a l'intention de construire des centrales d'énergie renouvelable au Sahara Occidental.

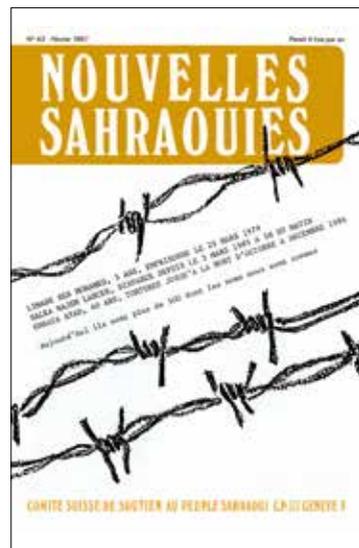
«Ces projets solaires et éoliens seront d'un grave préjudice pour le peuple du Sahara Occidental. L'énergie produite sera utilisée pour tirer profit de ressources déjà illégalement exploitées par le Maroc au Sahara Occidental, intensifiant ainsi l'incessant pillage. Et en exportant l'énergie vers l'Union Européenne et le Maroc proprement dit, la puissance occupante cherche à ancrer sa revendication intenable sur le territoire » a déclaré Sara Eyckmans, coordinatrice de Western Sahara Resource Watch.

**31 août**

### Nouvelle manifestation à El Ayoun

Une manifestation de chômeurs diplômés à El Ayoun a été réprimée ce weekend par les forces de l'ordre, quelques jours après la visite sur place de Jonathan Lis, assistant de l'eurodéputé britannique Charles Tannock, chargé de l'élabora-

tion d'un rapport sur les Droits de l'Homme au Sahel et au Sahara.



N° 42 – février 1987

#### Photo de la page de couverture:

Ali Said Daf, témoin des exécutions de Sahraouis retrouvés dans des fosses communes et fils de disparu, entre Omeïma Mahamud et Fatimetou Mustapha, représentantes du Front Polisario en Suisse et auprès de l'ONU.

**Crédit photos :**  
les photos des pages  
1, 11, 12 et 13 sont  
de Demir Sonmöz

(voir tdg blog)  
Demir Sonmöz fosses communes

Suite page 15

## ÉDITORIAL

### ENTRE ESPOIR ET INDIGNATION

Ce 150<sup>e</sup> numéro de notre bulletin représente 37 ans d'informations et de solidarité avec le peuple sahraoui : un chemin que nous avons la chance de poursuivre ensemble.

Avec des moments d'espoir dans la communauté internationale et d'autres d'indignation quand des intérêts, parfois même sans liens avec le drame du Sahara Occidental, obscurcissent toutes avancées.

Au rang des espoirs, notons aujourd'hui l'intérêt de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour la question sahraouie.

Pour la première fois, une députée sahraouie, également députée à l'Assemblée panafricaine, Sénia Ahmed, a été entendue par la Commission des Affaires Politiques et Démocratie.

Cette dernière a en charge la motion de la conseillère aux Etats Liliane Maury Pasquier, cosignée par une vingtaine



N° 62 – décembre 1991

de collègues. Elle propose de travailler à une « Contribution Parlementaire pour résoudre le Conflit du Sahara Occidental ». Omar Mansour du Front Polisario a lui aussi été entendu. Peut-on imaginer qu'entre parlementaires sahraouis et marocains, une écoute s'installe sur différents thèmes permettant les premiers pas d'un dialogue organisé avec Strasbourg ?

Au rang des préoccupations, prenons les relations qui s'intensifient sur de nombreux points entre la Suisse et le Maroc. Le voyage de Didier Burkhalter au Maroc, début septembre, en est un signe évident. Lorsque les membres du Conseil fédéral sont en

Chine, nous réagissons lorsqu'il y a mutisme au sujet des droits humains.

Et bien pour le Maroc, c'est la même chose : nous n'acceptons pas que nos dirigeants politiques se taisent lorsqu'ils rendent visite au gouvernement d'un pays qui réprime tant sa population que celle du Sahara Occidental et qui, ouvertement, s'octroie un territoire hors de toute légalité internationale et nargue les décisions onusiennes. Nous devons nous donner les moyens de réagir auprès du Conseil fédéral. Nous en reparlerons plus longuement dans nos prochains numéros.

## NOUVELLES SAHRAOUIES

### 150 numéros de mars 1976 à septembre 2013

Au cours de ces 37 dernières années, le bulletin *Nouvelles Sahraouies* a rendu compte avec rigueur à ses lectrices et lecteurs du conflit du Sahara Occidental. Quatre fois par année, avec une régularité de métronome, son équipe de rédaction a cherché à informer la population suisse sur le conflit, sur les espoirs de voir la paix s'installer et les obstacles, dressés année après année par le Maroc.

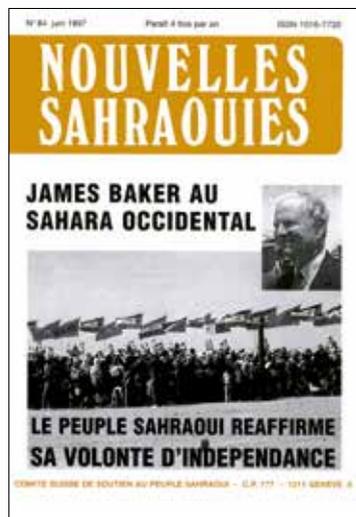
#### **La guerre, les aléas diplomatiques et quelques grands moments**

Dans les premières années, la guerre est meurtrière, les combats très violents. La Mau-

ritanie va se retirer du conflit en 1979 et, en 1980, l'armée sahraouie va arraisonner trois chalutiers marocain, portugais et espagnol qui pêchent dans les eaux territoriales sahraouies. Les équipages sont ensuite relâchés. Dès cette époque, les articles du bulletin déclinent les avancées (ou reculs) diplomatiques. S'il est bien une constante dans cette histoire, c'est l'alternance entre l'attente de nouvelles actions constructives de l'ONU, notamment pour avancer du côté de l'autodétermination et les « douches froides » où par exemple la France se repositionne en soutien du Maroc après avoir hésité en mai 1981 lors du début du premier septennat de François Mitterrand. Tout comme l'Espagne.

Ou lorsqu'après le cessez-le-feu de 1991, le référendum semble proche mais est toujours renvoyé par Kofi Annan et le Maroc pour disparaître dans les sables.

Quelques grands moments sont relatés comme l'entrée de la République Arabe Sahraouie Démocratique à l'OUA comme 51<sup>e</sup> Etat, le cessez-le feu de 1991 (NS = Nouvelles Sahraouies 63) où l'espoir de changement est à son paroxysme.



N° 84 – juin 1997

Le référendum d'autodétermination va avoir lieu, les réfugiés vont quitter les camps. Plus de 300 disparus sont relâchés.

Mais la chute est brutale et très douloureuse. La présence de la Minurso a un goût amer, elle ne peut rien contre la population marocaine qui envahit le Sahara Occidental pour embrouiller le recensement de la population qui devrait voter et n'a pas vocation de protéger la population civile qui souffre de la répression.

#### **Sauver et soutenir les réfugiés**

Mais reprenons les premiers numéros de 1976, 1977. Il

s'agit d'abord de sauver les réfugiés qu'il faut soutenir absolument. Ils arrivent en Algérie dans le plus total dénuement, traumatisés par les bombardements au napalm et au phosphore blanc qu'ils ont subis. Nombreux sont ceux qui sont morts ou handicapés. Les survivants s'installent dans ce désert aride près de l'oasis de Tindouf. Nos premiers appels sont lancés pour la survie de la population sahraouie.

A cette époque, des centaines d'enfants meurent de la rougeole et il est urgent de recevoir des vaccins. Il faut lancer des appels pour des camions citernes, indispensables pour transporter l'eau, pour l'aide alimentaire dont le goffio (1979), une farine de maïs protéinée particulièrement appréciée des Sahraouis, familiarisés à cette céréale depuis la colonisation espagnole. Un peu plus tard, les bulletins relatent



N° 136 – juin 2010

nos campagnes scolaires et le départ de containers plein de mobilier d'école de la Suisse à Tindouf, l'aventure de la caravane « Coup de cœur », composée de plusieurs camions qui se rendent dans les campements.

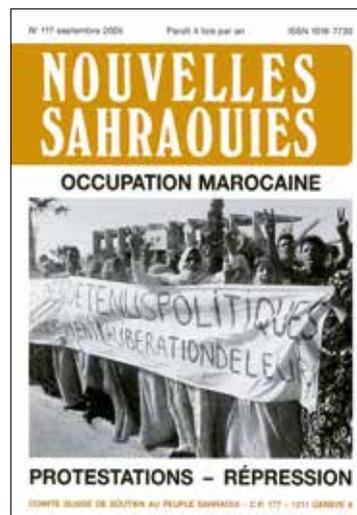
Avec le temps, nous avons moins lancé d'appels de ce genre, le HCR ayant pris enfin une partie de ses responsabilités. Cependant, nos appels humanitaires ont surtout concerné des actions qui peuvent rapidement se réaliser, vu la mobilité de notre comité, comme son soutien à une daïra sahraouie (commune) après les inondations dans les campements ou l'appel une orange pour chaque enfant en manque de vitamines.

Dès 1981, nous nous engageons dans des projets scolaires qui sont de réels buts de développement pour les campements (électricité pour les dispensaires et crèches et formation de personnel pour la maintenance). Projets que nous poursuivons aujourd'hui et dont nous relatons régulièrement l'expérience.

Ils ont pu se réaliser grâce à vous et à des organisations qui les ont soutenus.

### La répression très présente

Dès le numéro 7 (1977), notre bulletin signale la répression de la population sahraouie

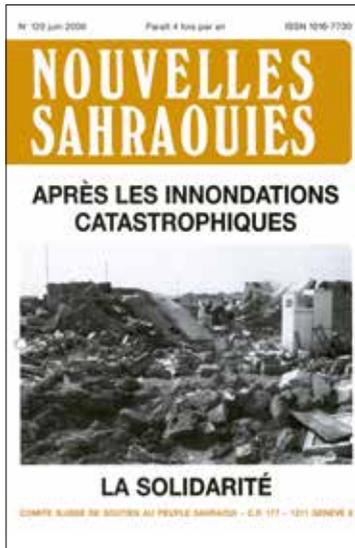


N° 117 – septembre 2005

dans les territoires occupés du Sahara Occidental, la tragédie des disparitions. A cette époque, El Ayoun est une ville prison dont les habitants sahraouis ne sortent pas, le Maroc ayant peur des contacts avec le Front Polisario. Nous informons également les lectrices et lecteurs sur les prisonniers marocains que retient le Front Polisario jusqu'au moment où il libérera les 10 premiers.

Puis il les libérera progressivement tous. En mars 80, dans le numéro qui sort au moment où la Commission des Droits de l'Homme se tient à Genève, un article insiste déjà sur la barbarie des disparitions et des emprisonnements arbitraires et annonce un dossier très complet que le Comité a réalisé.

Nous saluons la création de la première association de la société civile sahraouie, l'AFAPRE-



N° 120 – juin 2006

DESA (Association des Familles des Prisonniers et des Disparus Sahraouis) dans notre numéro 55 de février 1990.

### Le défi des Droits de l'Homme

L'actualité exige que des cas concrets de violations des Droits de l'Homme traversent régulièrement les bulletins.

Avec des actions particulières et emblématiques comme la campagne pour la libération de Mohamed Daddach, condamné à mort et finalement libéré avec d'autres prisonniers politiques sahraouis, sous la pression internationale, le 7 novembre 2001 (NS 102).

Mohamed Daddach viendra ensuite en Suisse pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont battus pour sa libé-

ration. La situation des Droits humains est d'actualité dans la plupart de nos numéros.

Les derniers concernent notamment le drame de Gdeim Izik et le procès des 24 Sahraouis jugés par un tribunal militaire marocain.

### La politique suisse et le conflit du Sahara occidental

Nous relatons régulièrement les phases souvent tendues de la position de la Suisse face au conflit du Sahara. Début très difficile avec le Conseiller fédéral Graber (NS 1978) qui reprend les thèses marocaines malgré des réactions de plusieurs Conseillers nationaux.

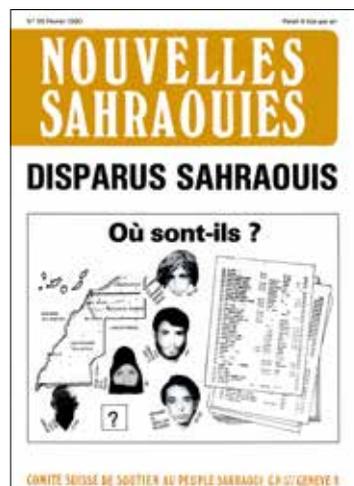
Il faut attendre le scandale des crédits mixtes accordés par la Suisse au Maroc qui mobilise de nombreuses associations pour obtenir en guise de «neutralité dans le conflit»

une aide humanitaire suisse pour les réfugiés sahraouis (NS 20).

Puis la Suisse soutient l'effort de la Minurso en envoyant une unité médicale indépendante qui se retirera du Sahara occidental assez rapidement lorsque le référendum s'éloignera.

La Suisse ne reconnaît pas la souveraineté marocaine sur le Sahara mais prend peu d'initiatives excepté, d'une part, la mise à disposition de Johannes Manz en 1991, représentant particulier du Secrétaire général de l'ONU qui démissionne rapidement et, d'autre part, un avion pour une mission d'observation et aujourd'hui deux médiateurs qui assistent le représentant de Ban Ki moon.

Nous ne comprenons pas pourquoi le Conseil fédéral penche plutôt du côté du Maroc hors de toute «neutralité».



N° 55 – juin 1990

### Connaître le peuple sahraoui

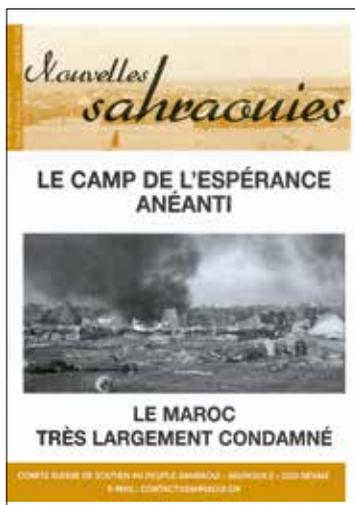
Tout au cours de ces 150 numéros, nous avons voulu vous faire rencontrer le peuple sahraoui, vous présenter son histoire, vous familiariser avec l'organisation de son Etat, à la vie dans les campements, au rôle éminemment important des femmes et de la culture, aux défis de la santé et de la formation, aux nouveautés comme la création de jardins dans ce désert aride, et au

marathon des sables, d'ArtTifariti ou du festival de cinéma sahraoui.

Ces 150 numéros ont forgé avec le temps des liens très forts avec vous, lectrices et lecteurs. Vous suivez les changements et les continuités de ces 37 ans de lutte.

Vous êtes également nos donatrices et donateurs indispensables pour nos divers projets réalisés en fonction des nécessités du moment.

Nous essayons de vous rendre compte le mieux possible des résultats de nos actions.



N° 139 – décembre 2010

Notre intérêt est de vous faire participer certes à nos projets

mais avant tout à la vie du peuple sahraoui. Il est donc temps de vous remercier vous qui avez lu les 150 numéros, vous qui être arrivés à d'autres étapes de l'histoire du peuple sahraoui ou vous qui venez de la rejoindre.

Nous avons besoin de vous toutes et tous pour poursuivre avec cet espoir chevilé au corps que le prochain numéro sera le dernier ou... l'avant-dernier.

Sans vous, il n'y aurait pas de comité suisse de soutien au peuple sahraoui. Encore merci !



## SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

## LA TRAGÉDIE D'UN PEUPLE

La tragédie d'un peuple qui lutte farouchement pour son indépendance et sa dignité n'est pas à démontrer, mais parviendra-t-elle à éveiller la conscience universelle ?

Méprisant la Cour Internationale de la Haye et l'ONU, les gouvernements du Maroc et de la Mauritanie, avec la complicité de l'Espagne et l'appui plus ou moins avoué de certaines puissances économiques et de monopoles, ont envahi le Sahara Occidental.

Il est à noter que ces mêmes gouvernements avaient jadis reconnu et affirmé le droit du peuple Sáhraoui à l'autodétermination. Seule l'Algérie est restée ferme sur cette position.

L'invasion maroco-mauritanienne, en automne 1975, fut le prélude à une série d'actes barbares perpétrés dans l'ignorance ou l'indifférence universelle.

L'occupation de villes comme El-Ayoun, Smara, La Guera, Dakia (Villa Cisnéros) s'accompagne d'exécutions sommaires, d'emprisonnements, de vols, de viols, de pillages.

Le peuple Sáhraoui refuse cette nouvelle colonisation, refuse le fait accompli, n'accepte pas les accords signés sans avoir été consulté. Il refuse de baisser la tête. Il veut pouvoir vivre libre sur sa terre.

Il n'accepte pas d'autre alternative : vaincre ou mourir.

Le Front POLISARIO mène la lutte et prend en charge les milliers et milliers de Sáhraouis qui ont fui l'envahisseur.

Nous voulons faire connaître cette lutte et cette tragédie. Nous voulons apporter notre soutien au peuple Sáhraoui.

Nous avons besoin de l'appui de chacun.



COMITE SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

14, Rue du Village-Suisse

Case postale 177

1211 GENEVE 8

Tel. 20.78.11. - CCP: 12 - 6818

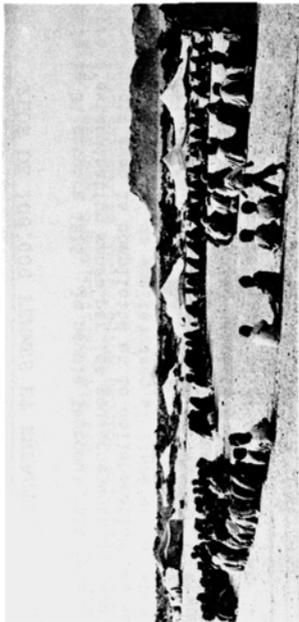
LES BESOINS

En collaboration avec le Croissant Rouge Sahraoui et "Rencontre et Développement" à Alger, le Comité Suisse de Soutien au Peuple Sahraoui lance une campagne financière pour répondre aux besoins exprimés. Comme la situation évolue rapidement, la priorité sera donnée à l'un ou l'autre point, selon ce que le Croissant Rouge décidera et au fur et à mesure que des fonds pourront être envoyés.

- 1. Moyens de transport  
 1 camion tous terrains 8 tonnes Fr 100.000.-  
 2 Land Rover Diesel 80.000.-  
 5 fourgonnettes Citroën 3 CV 35.000.-
- 2. Approvisionnement en eau  
 20 citernes tractables de 2.000 l. 85.000.-
- 3. Moyens de cuisson  
 2.000 réchauds à pétrole 50.000.-
- 4. Médicaments et matériel médical 80.000.-
- 5. Tentes, vêtements chauds, couvertures 40.000.-
- 6. Nourriture  
 Assistance en thé, sucre et huile 50.000.-

Fr 520.000.-  
 \*\*\*\*\*

VERSEZ VOS DONS  
 AU CCP : 12 - 6818  
 COMITE DE SOUTIEN  
 AU PEUPLE SAHRAOUI  
 MERCI



Le 27 février 1975, le Front POLISARIO a proclamé la République Arabe Sahraoui Démocratique. Cela est important, mais le peuple Sahraoui n'est pas encore maître chez lui. Les réfugiés sont là, avec tous les problèmes que cela suppose.

"Il faut faire manger ce peuple, il faut l'habiller car dans ces régions il fait très froid.... Il faut beaucoup de couvertures et, comme il n'y a pas de constructions en dur, il faut des tentes...."

Ce peuple manque de protéines, de vitamines, il faut donc le soigner.... Soigner également les victimes des bombardements....

Dans le désert, il faut chercher l'eau et l'eau n'est pas facile à trouver. Il nous faut des citernes....

C'est bien beau d'avoir tout cela si on ne peut pas l'ache-miner. Il se pose donc pour nous le problème des moyens de transport....

Voilà les besoins. Ils sont urgents, absolument tous."

Interview du président du  
 Croissant Rouge Algérien

## ÉNERGIE SOLAIRE AU SAHARA OCCIDENTAL NOUVEAU PILLAGE DU MAROC



**Le Maroc envisage de produire illégalement 1000MW d'électricité renouvelable dans le Sahara Occidental.**

Conformément à un projet national sur l'énergie renouvelable, le royaume du Maroc compte produire 42 % de son électricité à partir de ressources renouvelables d'ici 2020.

Pour ce faire, il construira cinq nouvelles centrales solaires d'une capacité combinée de 2000 MW et six parcs éoliens capables de produire 1000 MW.

Deux centrales et quatre de ces parcs éoliens se situeront toutefois au Sahara Occidental.

Selon l'étude « Dirty Green March » de Western Sahara Resource Watch (WSRW), si les projets sont écologiques, ils risquent de conforter l'occupation marocaine et de

« nuire sévèrement » à la population sahraouie.

« L'énergie produite sera utilisée pour tirer profit de ressources déjà illégalement exploitées par le Maroc dans le Sahara Occidental, intensifiant ainsi le pillage actuel », a déclaré Sara Eyckmans, porte-parole de WSRW.

« En exportant l'énergie vers l'UE et le Maroc, la puissance occupante tente de légitimer sa revendication indéfendable du territoire », a-t-elle ajouté.

## FOSSES COMMUNES ET PREMIERS SAHRAOIS IDENTIFIÉS

### LE MAROC PRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE MENSONGE

Du 10 au 14 septembre, des révélations dramatiques concernant l'ouverture de fosses communes au Sahara Occidental ont été faites en Espagne et en Suisse. Nous reprenons ici partiellement la Déclaration publique d'Amnesty international, extrêmement détaillée.

Le 12 septembre, une conférence de presse s'est déroulée à Genève au Club suisse de la presse où des experts médicaux-légaux, Carlos Beristain et Francisco Etxeberria Gabilondo, de l'Université de Bilbao, ont confirmé la mort de huit Sahraouis, dont deux adolescents, « qui avaient disparu en 1976, et établissent des preuves inédites de leur exécution extrajudiciaire par les forces armées marocaines.

Ces révélations soulignent combien il reste nécessaire de faire toute la lumière sur les centaines de cas de disparitions forcées survenues ces dernières décennies et de rendre justice aux victimes et à leurs familles. »

#### L'exhumation des corps

L'équipe de spécialistes de l'université du Pays basque et de la Société de sciences Aranazad et Hegoa « a exhumé les corps des huit Sahraouis pour procéder à des examens médico-légaux, dont des tests ADN. Parallèlement, elle a enquêté sur les circonstances de leur mort et interrogé leurs proches et des témoins des faits survenus en 1976. Ces spécialistes avaient été contactés en avril 2013 par des familles sahraouies de victimes de disparitions forcées après la découverte par un berger de restes humains dans la zone de Fadret Leguiaa, près d'Amgala, au Sahara Occidental. (...) L'équipe a publié ses conclusions, indiquant que les huit



Rassemblement à Genève du 13 septembre 2013



À la tribune : Remy Pagani, conseiller administratif de la Ville de Genève et Abdeslam Omar Lahsen devant le Haut Commissariat des Droits de l'Homme

Sahraouis avaient été arrêtés en février 1976 par une patrouille militaire marocaine et exécutés sur place par arme à feu, avant d'être enterrés dans deux tombes de faible profondeur creusées à même le sable et les cailloux.

« L'Instance équité et réconciliation (IER), créée en 2004 par les autorités marocaines pour enquêter sur les disparitions forcées, entre autres violations, n'avait révélé aucune information sur ce qu'il était advenu de ces huit personnes. Cependant, quatre d'entre elles avaient fait l'objet de recherches menées

par le Conseil consultatif des Droits de l'Homme marocains (CCDH) ». (...) Celui-ci avait conclu que ces quatre personnes avaient été arrêtées par les forces armées marocaines près d'Amgala en 1976 et emmenées à la caserne militaire de Smara – autre ville du Sahara Occidental – où elles étaient ensuite décédées. Les quatre autres ne figuraient ni sur les listes de personnes disparues de l'IER, ni sur celles du CCDH.

La divergence entre les conclusions du CCDH et celles de l'équipe espagnole sur la mort de quatre des huit Sahraouis

disparus sème le doute sur la fiabilité des conclusions publiées par le CCDH à propos d'autres cas de disparitions forcées

### **Les demandes d'Amnesty International rejoignent les nôtres**

Nous nous joignons à Amnesty notamment pour demander que les éléments de preuve laissés par l'équipe de spécialistes espagnols soient préservés, qu'une enquête indépendante, impartiale et minutieuse soit menée sur la mort de ces huit Sahraouis, et que les responsables présumés soient traduits en justice. (...)

Il est probable que d'autres corps restent à découvrir dans cette zone et dans d'autres parties du Sahara Occidental. Ceux-ci doivent être recherchés, exhumés, identifiés et rendus à leurs familles. Les autorités marocaines doivent veiller à ce qu'une enquête soit rouverte dès lors que de nouveaux éléments émergent : Le débat est relancé sur la nécessité d'élargir le mandat de la Minurso à la protection des Droits de l'Homme.

### **D'autres événements à Genève**

Précisons que pendant plusieurs jours précédant la

conférence de presse du 12 septembre à Genève, les autorités marocaines sont intervenues aussi bien auprès des autorités genevoises que suisses pour faire annuler ce point de presse.

Un rassemblement a eu lieu le vendredi 13 devant le Haut Commissariat des Droits de l'Homme où étaient présents, entre autres, des parents de disparus, Rémy Pagani pour le Conseil administratif de la Ville de Genève, le conseiller national Carlo Sommaruga, Jean-Charles Rielle, ancien président du Conseil municipal de la Ville de Genève, la repré-

sentation du Front Polisario en Suisse et auprès de l'ONU, le président de l'AFAPREDESA, des membres de la solidarité internationale avec le Sahara Occidental en réunion à Genève.

A la fin du Rassemblement, les participants ont signé une lettre adressée à Madame Navi Pillay, Haut commissaire aux Droits de l'Homme, reprenant les points soulignés plus haut.

Ces différentes manifestations qui vont se poursuivre dans d'autres pays ont été organisées par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui et



*Abdeslam Omar Lahcen, Président de l'AFAPREDESA traduit la tragique histoire de Gebula Selma Daf, fille d'un disparu sahraoui retrouvé dans une fosse commune.*

le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (BIRDHSO) en soutien à l'AFAPREDESA (Association des Prisonniers et Disparus Sahraouis).

Au même moment, des défenseurs des Droits de l'Homme sahraouis se sont réunis à Rabat pour une conférence de presse sur le même sujet avec des associations marocaines des Droits de l'Homme.

**Pour plus d'informations voir :**  
[www.saharadoc.wordpress.com](http://www.saharadoc.wordpress.com)  
[www.arso.org](http://www.arso.org)  
*(nouvelles du 15 septembre 2013)*  
[www.alachaine.ch](http://www.alachaine.ch)  
*(fosses communes)*

## CONFÉRENCE DE PRESSE À RABAT

Le vendredi 13 septembre, l'ASVDH (Association Sahraouie des Victimes des violations graves des Droits de l'Homme commises par le Maroc) a organisé une conférence de presse dans les locaux de l'AMDH (Association Marocaine des Droits de l'Homme) à Rabat au sujet des fosses communes.



**De gauche à droite:** Mohamed Weyrad, parent d'un disparu, un étudiant sahraoui, El Ghalia Djimi, vice-présidente de l'ASVDH, Mustafa Machdoufi de l'Association des familles de prisonniers sahraouis et Maryam Laroussi.

### Comité de rédaction

Fadili Abdhoum, Françoise Buchet, Jean-Claude Vautier, Christiane et Berthier Perregaux

*La maquette de ce bulletin est due à Barbara Hürzeler.*

*La mise en page réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.*

## NOUVELLES BRÈVES

(Suite de la page 2)

Parmi les protestataires, figurait un groupe de chômeurs diplômés dont le ministère de l'intérieur avait promis, en 2011, l'intégration directe au bureau de l'Office chérifien des phosphates (OCP) à El Ayoun après que les membres de ce groupe ont accepté de suivre le programme de formation OCP-SKILLS.

Ces derniers demandent aujourd'hui à l'Etat marocain de respecter ses engagements pris en juin 2011.

### 3 septembre Des pêcheurs sahraouis dénoncent le dernier accord de pêche UE – Maroc

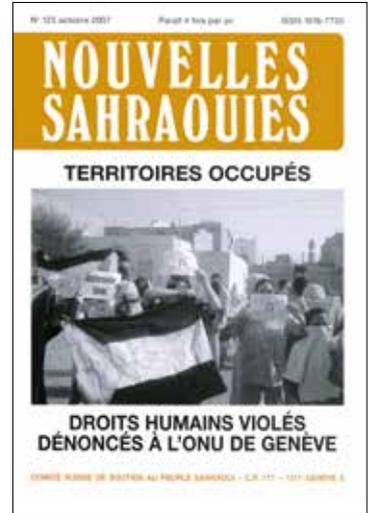
Des pêcheurs sahraouis qualifient de « frauduleux » le

dernier traité de pêche entre l'UE et le Maroc. Ils estiment que ce document autoriserait le vol puis la disparition des ressources halieutiques.

L'accord signé récemment entre l'Europe et le Maroc concerne pour moitié les côtes du Sahara Occidental.

Le projet européen devrait autoriser la pêche de flottes de l'Union européenne en échange d'un versement annuel de 40 millions d'euros.

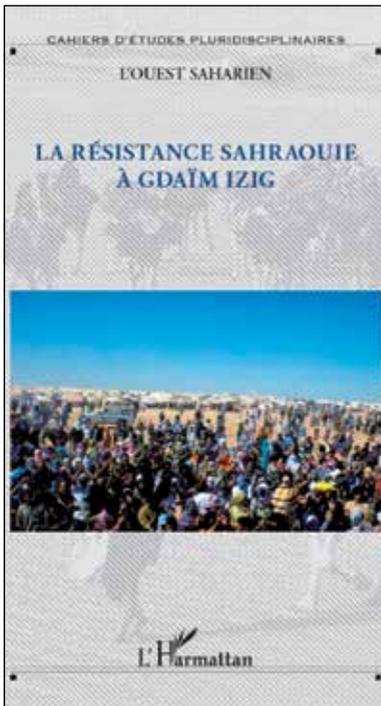
Les pêcheurs de Dakhla indiquent dans un communiqué : « Cet accord ne respecte ni le droit international, ni le statut de région dégradée en raison de la surexploitation, ni la volonté politique des Sahraouis. »



N° 125 – octobre 2005

Les Sahraouis n'ont pas été invités aux négociations UE-Maroc.





## LA RÉSISTANCE SAHRAOUIE À GDAÏM IZIG

*L'Ouest saharien N° 8*

Dans le triangle saharien formé par le Mali, le Sénégal et le Sahara occidental, des questions complexes surgissent. Ce sont elles qui font l'objet de ce huitième numéro des Cahiers de l'Ouest saharien.

Keltoum Irbah traite de la formation de la société sahraouie et souligne l'impératif de maintenir les frontières héritées du colonialisme.

Elisabeth Peltier rend compte de la vie quotidienne des femmes dans les campements sahraouis de Tindouf.

Ali Yara décrit l'exode de 20'000 d'entre-eux à Gdaïm Izig à partir d'El Ayoum. Il démontre, à travers des documents inédits, leur volonté de résister collectivement à l'occupant.

### ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

#### Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Fax 032 846 15 22 – Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

#### Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern